

BULLETIN D'INSCRIPTION
aux activités sportives
Saison 2019/2020

Nom et prénom :

Téléphone :/...../...../...../..... Portable :...../...../...../...../.....

E-mail : @

J'adhère à l'association des familles de St Jean la Bussière et à ses statuts.

J'atteste avoir pris connaissance et avoir accepté la charte de l'association. J'atteste avoir lu et accepté le règlement des cours.

J'atteste être personnellement assuré en responsabilité civile.

Je m'engage à fournir un certificat médical (m') autorisant la pratique de ce sport.

Date : Signature :

Je m'inscris aux activités suivantes

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Yoga lundi 19h00
(Vanessa) – 145 € | <input type="checkbox"/> Step freestyle 19h15
(Sandrine) – 130 € |
| <input type="checkbox"/> Yoga mardi 18h30
(Vanessa) – 145 € | <input type="checkbox"/> Renforcement musculaire lundi 20h15
(Sandrine) – 115 € |
| <input type="checkbox"/> Yoga mardi 19h40
(Vanessa) – 145 € | <input type="checkbox"/> Kidsfit 8/13 ans mercredi 17h15
(Sandrine) – 100 € |
| <input type="checkbox"/> Pilates lundi 9h45
(Catherine) – 130 € | <input type="checkbox"/> Fitness trampo mercredi 18h05
(Sandrine) – 115 € |
| <input type="checkbox"/> Pilates lundi 11h
(Catherine) – 130 € | <input type="checkbox"/> Pilates Rebound mercredi 18h50
(Sandrine) – 130 € |
| <input type="checkbox"/> Pilates jeudi 18h
(Catherine) – 130 € | <input type="checkbox"/> Zumba mercredi 19h40
(Sandrine) – 130 € |
| <input type="checkbox"/> Pilates débutants lundi 18h30
(Sandrine) – 115 € | |

AUTORISATION

Je soussigné[e] (nom et prénom du responsable),
père/mère/tuteur de l'enfant

- Déclare l'autoriser à pratiquer les activités choisies au verso : oui non
- Déclare autoriser les responsables de l'association des familles de Saint-Jean-la-Bussière (professeur et membres du bureau) à faire pratiquer par un médecin tous les soins nécessaires à mon enfant en cas d'accident pendant les séances : Oui Non
- Déclare autoriser la pratique d'une anesthésie : oui non

Numéro de sécurité sociale :

Personnes à prévenir :

Nom et lien avec l'enfant	Téléphone

Précautions particulières à signaler (allergie, traitement médical ...) :

.....
.....
.....
.....

- J'autorise mon enfant à quitter seul la salle à la fin du cours : oui non
- J'autorise l'association à photographier et/ou filmer mon enfant pendant les cours pour une diffusion sur le blog ou dans les journaux : oui non

Fait à St Jean la Bussière le Signature :

Règlement intérieur des activités sportives

▪ **Généralités**

Les cours sont mis en place par l'association des familles de Saint-Jean-la-Bussière dont le siège social est à " Arpheuille – 69550 St Jean la Bussière "

Site internet : <http://www.association-familles-saint-jean.fr>

L'Association est affiliée à Familles en mouvement.

Les cours de yoga ont lieu à la salle de danse du complexe sportif « La Buissonnière », les autres à la salle du groupe scolaire de Saint-Jean-la-Bussière.

L'association est responsable des enfants uniquement à l'intérieur des locaux et pendant les heures de cours, pas dans les couloirs ou les vestiaires.

Les membres mineurs doivent être accompagnés et récupérés à l'intérieur de la salle aux heures de cours. Cependant, sur présentation d'une autorisation parentale écrite, ils pourront partir seuls.

L'accès aux salles est interdit aux personnes ne pratiquant pas l'activité. Seuls les pratiquants sont autorisés à pénétrer dans la salle.

Tous les locaux, salles, vestiaires, toilettes, et le matériel doivent être respectés et tenus propres.

▪ **Organisation de l'année**

Les cours suivent le calendrier scolaire, il n'y en a donc pas pendant les vacances scolaires ni les jours fériés (sauf cas exceptionnel pour remplacer un cours qui aura dû être annulé.)

Le premier cours a lieu le lundi 10 septembre 2018. Le dernier cours a lieu le jeudi 4 juillet 2019.

▪ **Inscription**

Pour toute inscription un certificat médical certifiant que la personne « *ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique d'une activité sportive* », est obligatoire. Sans celui-ci, à partir du mois d'octobre, la pratique de l'activité ne pourra plus être autorisée.

▪ **Droit à l'image**

La personne responsable s'engage à prendre connaissance et parapher le document relatif au droit à l'image.

Des photos ou des films peuvent être réalisés occasionnellement lors des cours ou manifestations organisés par l'Association. Dans le cadre de la promotion ou de la présentation de l'atelier, ces photos et ces images vidéo pourront être exploitées sans contrepartie financière et avec votre accord en nombre limité et sur tout type de support connu ou à venir (plaquettes publicitaires, affiches, journaux, site internet....)

▪ **Cotisations**

L'adhésion annuelle à l'association des familles de Saint-Jean-la-Bussière est obligatoire pour pouvoir s'inscrire et participer aux activités sportives et est non remboursable. Le règlement se fait au moment de l'inscription et est encaissable en 1 (une) fois.

La cotisation aux cours est obligatoire et non remboursable. Le règlement se fait en 1, 2 ou 3 fois le jour de l'inscription. Les chèques doivent impérativement être remis lors de l'inscription, faute de quoi celle-ci ne pourra être prise en compte.

Sauf indication contraire de votre part, la cotisation commencera à être encaissée par l'association après le second cours.

▪ **Absences**

✍ Absence des licenciés

Toute absence doit être excusée soit par courriel (association.familles.stjean@orange.fr), soit directement au professeur avant l'horaire du cours, ou la semaine suivante (par la personne responsable pour un mineur). Sauf cas exceptionnel, laissé au jugement du professeur, les absences ne seront pas rattrapées.

✍ Absence du professeur

Le professeur informera le Président qui préviendra les membres de l'absence de celui-ci.

Si vous acceptez de diffuser vos coordonnées au professeur, il pourra éventuellement vous en informer directement.

▪ **Tenues**

Lors du cours il faut avoir une tenue sportive adaptée.

Prévoir une bonne paire de baskets pour les activités qui l'exigent (step, step cardio, renforcement musculaire, fitness trampo et Zumba). Les petites baskets de ville (type converse par exemple) ne seront pas acceptées.

Prévoir une bouteille d'eau et une serviette.